

Séance de Conseil Municipal du 2 juin 2015 Compte-rendu sommaire

Membres présents :

GALLAY Gilbert	GALLAY Cyrille
MICHAUD Maurice	REQUET Isabelle
HAUTEVILLE Jérôme	REQUET Patrick
GUERINEAU Kévin	GALLAY Dany
MOREL Nicolas	

Membre excusé : GRENAT Eric (procuration à Patrick Requet)

Membre absent : DUPONT Frédéric

Validation du compte-rendu de la séance précédente

Accord à l'unanimité.

Convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme par la CCHC

Monsieur le Maire rappelle que la loi ALUR prévoit la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'État pour l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes faisant partie d'un EPCI regroupant une population de 10 000 habitants et plus.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la signature d'une convention entre la Commune et la CCHC afin que le service Urbanisme de la CCHC prenne en charge l'instruction des dossiers de la Commune.

Etude sur le transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » à la CCHC

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes souhaite lancer une étude en vue du transfert des compétences « Eau » et « Assainissement ».

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour autoriser la CCHC à lancer cette étude.

Avenant à la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'apporter une modification à la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité afin de pouvoir également télétransmettre les documents budgétaires.

Accord à l'unanimité.

Convention pour la location d'un jardin

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu une demande de location d'une parcelle de terrain pour réaliser un jardin de la part de Mme Victoria PICCOT.

Accord à l'unanimité.

Modification du tracé du chemin « des planches »

Le projet de construction de logements (près de l'école) se situe sur une partie du chemin « des planches ».

Pour permettre la construction des logements une modification parcellaire doit être réalisée par un géomètre expert.

Accord à l'unanimité.

Compromis de vente avec la SEMCODA

Monsieur le Maire présente le compromis de vente proposé par la SEMCODA.

Des négociations doivent encore être menées.

Maitrise d'œuvre pour les travaux d'accessibilité à la Mairie

La DDT a réalisé un bilan d'accessibilité au bâtiment de la Mairie.

Des travaux devront être réalisés pour être en conformité avec le décret relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public.

La DDT n'ayant pas la compétence pour réaliser la description et l'évaluation du coût des travaux, la commune doit faire appel à un maître d'œuvre.

Accord à l'unanimité.

Problématique des chats

De nombreux chats errent dans la Commune.

Après débat, le conseil municipal se prononce pour mettre fin à la prolifération des chats en ayant recours à une association agréée.

Questions diverses

Lot de bois

Trois lots de bois sont à mettre en vente.

Lot 1 à la Chavanette : 60 €

Lot 2 à la Chavanette : 100 €

Lot 3 à Pombourg : 200 €

Demande de location d'une parcelle de terrain n°2 428 La Combe à M. GALLAY Bernard.

Le conseil municipal donne son accord avec des réserves.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Gallay Gilbert